

PREMIÈRE JOURNÉE

Le lundi 26 mars 2018 de 8h - 12h heures 14h à 17h heures

Observations de M⁽¹⁾ LEMPIDAKIS MICHEL

Section D: parcelle 74 75 et 426 (ANCIENNE 73)
PROJET: CONSTRUCTION UNE VILLA EN HAUT DU
TERRAIN SANS TOUCHER AUX RESTANQUES NI AUX
OLIVIERS
ZONE NO ENTRAINEE DE ZONES URBAINES

L'ANGLAIS MICHEL de Bel Sablon
Section H? 22 lieu dit les manoirs Ribes
Zone A possibilité de construire sur cette
parcelle

M^{me} et M^{me} CASTALDI 56 ch de la Chapelle
S^t Antoine - 06130 GRASSE
CK 274 - CK 275
Président de l'association des propriétaires
défenseurs des terrains de S^t Antoine

S'oppose individuellement et en tant que
président du collectif au zonage agricole
même dans le nouveau PLU.

Remis en main propre ce jour
L1: M^{me} ALARY
L2: M^{me} Philippe de Peretti
L3: M^{me} IMPOCO Martine

M^{re} JOUARD Jean-Yves

76 avenue de la chapelle S^t Antoine
Propriété CK 7A.

S'oppose à la décision de nouveau zonage
prevu dans le PLU.

M^{re} JOUARD

(Manque d'eau arrosé depuis la suppression
d'alimentation d'eau de canal.)

ASCIERTO Angèle parcelles DV 178/180/181/182/183
S'oppose à la décision du nouveau zonage
du PLU qui place mes terrains en zone A.
Je souhaite que cette zone soit constructible.

le 26/03/18

M^{me} DANASSO - M^{me} PETERINO
S^t Antoine de GRASSE - Parcelles CK 409 et 411 -

Nous sommes opposés au projet en zone Agricole, car après
10 ans en ZAU, cela n'est pas cohérent -

Association des Propriétaires Préféréntes des Terrains de S^t Antoine -

Palmas. Le 26 mars 2018 -

Remis en main propre ce jour
L4: Dehors Lydie
L5: M^{me} Vinay
L6: M^{me} Nazarian

⁽¹⁾ Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez-vous directement au commissaire-enquêteur.

M^r GAUDEMER Sébastien : Exploitant agricole, producteur de Spiruline.

Je souhaite que mon terrain soit rattaché à la zone agricole qui le borde.

Et ce afin de pouvoir installer les serres nécessaires à mon activité.

Tout comme la chambre d'agriculture je souhaite voir lever la limitation à 30 m² par hectare.

Mon terrain est cadastré HR 188 n° 181, 182, 183 et 188.

A Grosse le 26/03/2018



M^{lle} Julie Nazareau
Demande de rectification du zonage par une erreur matérielle RD 269. On a remis un courrier au commissaire enquêteur avec plan. A Grosse le 26/03/2018.

(66)

